

Annexe 1

**Promotions de corps 2022  
liste aptitude agrégés**

**Calendrier des opérations**

<b>OPERATION</b>	<b>Liste aptitude AGREGES</b>
Publication note de service ministérielle	BOEN n°46 du 9 décembre 2021
Les personnels saisissent leur candidature, complètent leur CV et rédigent leur lettre de motivation dans i-Prof	Du 3 au 24 janvier 2022 inclus dans I-Prof (CV + lettre motivation)
Les candidats reçoivent un accusé de réception de dépôt de candidature	Au plus tard le mardi 25 janvier 2022 dans leur messagerie i-Prof
<b><u>Les chefs d'établissement et les corps d'inspection saisissent, dans i-Prof, leur avis en tenant compte des critères qualitatifs définis dans points 4 et 5 de la note de service ministérielle. Les responsables des établissements d'enseignement supérieur transmettent avis et classement pour le 11 février 2022 au rectorat bureau DPE B2</u></b>	<b>Du jeudi 27 janvier 2022 après-midi au vendredi 11 février 2022 (date limite)</b>
Communication aux candidats et dans i-Prof des avis émis par les inspecteurs et les chefs d'établissement	Semaine 10 (un mail transmis aux établissements signalera l'ouverture de la consultation)
Remontée des propositions du recteur au ministère	Le vendredi 11 mars 2022 (date limite)

*Rappel modalités d'accès à I-Prof :*

<https://pia.ac-besancon.fr>

bouton "connexion" puis entrer vos identifiants

pour les corps d'inspection : widget "i-Prof ins"

pour les chefs d'établissement : widget "i-Prof ce"